



Seconda, la force de l'intelligence collective au service de votre expertise du droit.

Seconda, cabinet d'avocats, fédère aujourd'hui 85 experts (les « Secondants »), universitaires (professeurs agrégés et maîtres de conférences) et praticiens (avocats, exerçant à la cour ou auprès d'avocats aux Conseils) dans toutes les spécialités pour délivrer des prestations juridiques à destination des professionnels du droit.

Seconda vous accompagne en vous délivrant des prestations sur mesure pour chacune de vos problématiques techniques.

La qualité et l'originalité de Seconda résident dans le travail en commun d'universitaires et de praticiens aux qualités et compétences complémentaires, au service des professionnels du droit.

Vos besoins

- Vous souhaitez une consultation exhaustive sur une problématique pluridisciplinaire ?
- Vous manquez de temps ou de ressources pour traiter une question de droit complexe qui sort de votre domaine de compétence ?
- Vous êtes preneur d'une relecture experte sur un écrit que vous avez rédigé ?
- Vous souhaitez connaître la teneur d'un droit étranger ?

Seconda vous accompagne dans la résolution de vos dossiers les plus complexes par des prestations sur mesure pour chacune de vos problématiques techniques.

Consultation exhaustive, réponse brève, note synthétique ou second regard, Seconda est là pour vous épauler.

Nos solutions

- Vous avez besoin d'un **avis entièrement rédigé** sur une question qui sort de votre spécialité, une question inédite ou une question particulièrement complexe, Seconda vous accompagne avec une **Consultation** et si le **budget de votre dossier** est **un peu serré** ou si vous souhaitez **juste avoir les éléments pertinents** pour libérer votre plume, Seconda vous fait parvenir une **Note** ;
 - **Vous avez d'ores et déjà rédigé** des conclusions ou un contrat et vous souhaitez une **relecture experte**, dans le but tant de valider, et éventuellement renforcer, ce que vous avez écrit, que de vérifier qu'aucune piste ou aucun risque n'a été laissé de côté, Seconda vous propose un **Second Regard** ;
 - Vous ne trouvez pas de **réponse fiable** à la « **petite question** », celle qui « existe certainement quelque part » mais qui sort de votre domaine de compétences, Seconda vous délivre une « **Seconde** ».
- Quel que soit votre besoin, Seconda est là pour vous épauler... dans tous les domaines du droit !**

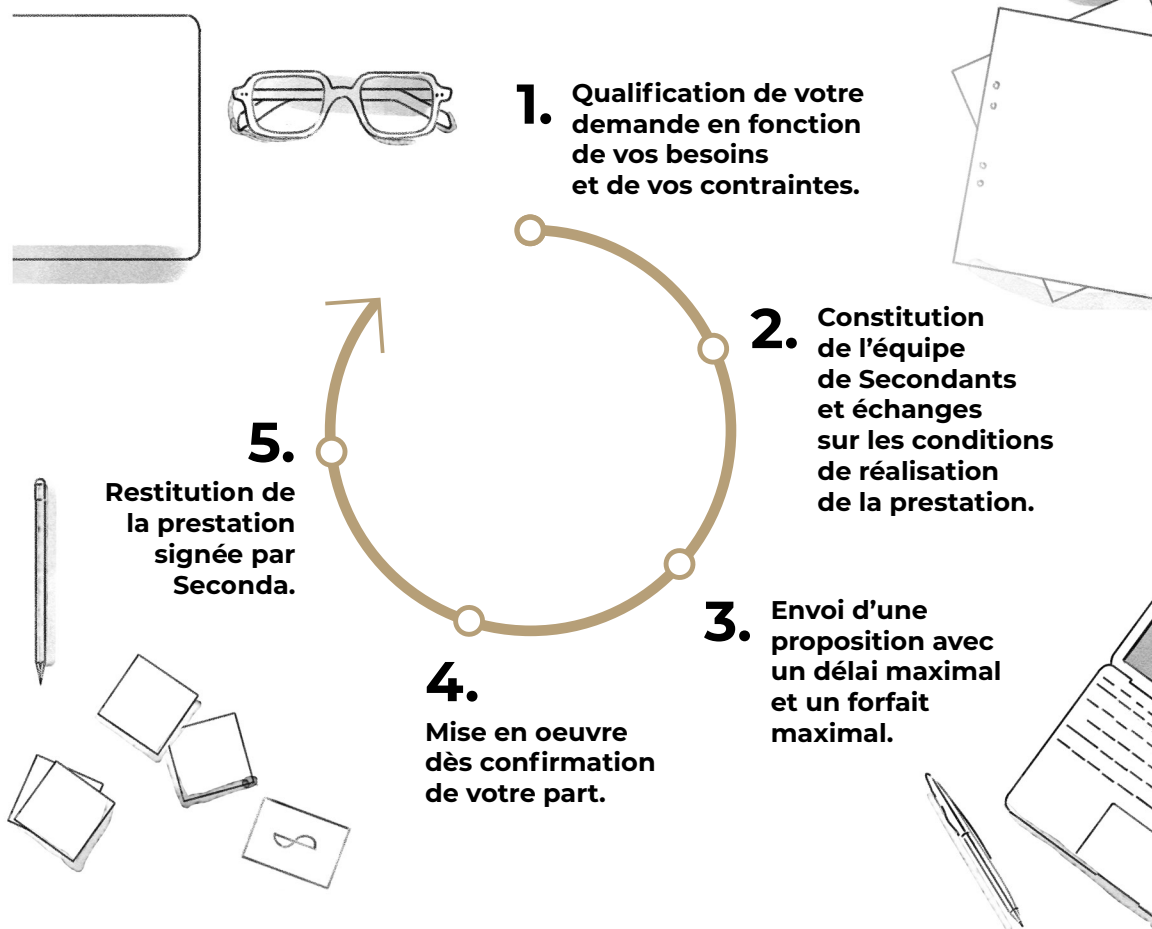
Nos domaines d'expertises

Par sa fédération d'experts, **Seconda couvre l'ensemble des domaines du droit :**

- ✓ matières de tronc commun (droit privé, droit pénal, droit social, droit public, procédures...)
- ✓ disciplines transversales (droit international privé, droit fiscal, propriété intellectuelle...)
- ✓ contentieux particuliers (QPC, CEDH, AMF, questions préjudicielles...)
- ✓ expertises de niche (droit douanier, droit rural, loi Littoral, droit équin...)
- ✓ droits étrangers (droits des pays arabes, droit espagnol, droit japonais, droit OHADA...)

Seconda est un point d'entrée unique pour toutes vos problématiques juridiques.

Le parcours client :



Seconda prend en charge l'intégralité de la relation avec le client, ce qui permet aux Secondants de se concentrer sur l'aspect purement technique du dossier et de délivrer des consultations pointues à un coût accessible et adapté au budget du client.

Seconda, un cabinet d'avocats singulier

Seconda est un véritable cabinet d'avocats.

Seconda n'est :

- **ni une plateforme**
- **ni un outil de mise en relation.**

Seconda supervise l'équipe de Secondants et s'engage directement et en son nom sur la prestation délivrée.

À la différence des cabinets traditionnels,

Seconda :

- **ne fait pas de représentation en justice.**
- **s'adresse uniquement aux professionnels du droit.**

« Notre promesse : être le partenaire scientifique de votre croissance »



Nédà Habillat

nhabillat@seconda.fr

06 70 55 02 60



Fred-éric Bergheimer

fbergheimer@seconda.fr

06 34 20 27 62



Seconda.fr

contact@seconda.fr